

### Edit'Eau

Nous venons de subir les effets du réchauffement climatique et notre département a été fortement impacté : assecs de certaines rivières, mortalité dans neuf plans d'eau de nos secteurs.

Nous avons déjà commencé à réfléchir à ces problèmes qui nous semblaient imminents.

Il nous est donc impératif de continuer de poursuivre un état des lieux de nos milieux aquatiques dans le but de trouver un certain nombre de stratégies.

Il est important de rester tous mobilisés afin de défendre au mieux notre loisir en continuant d'adhérer, de s'investir, dans les différentes appma du département.

Votre soutien est indispensable pour l'avenir de la pêche.

Roland CABANE  
Président



## La fédération de pêche vous informe

### Un nouveau directeur à la Fédération de Pêche de la Loire

En poste depuis janvier 2019, Eric MURGUE a souhaité quitter ses fonctions de directeur pour un nouveau projet professionnel. Le Conseil d'Administration, réuni le 26 août dernier, a pris acte de cette décision et a, dans le même temps, validé la nomination de Monsieur Vincent GARNIER au poste de directeur.

L'objectif prioritaire du nouveau directeur va être de s'inscrire dans la continuité de l'excellent travail mené depuis plusieurs années par Eric MURGUE. 2023 va être une année charnière pour la Fédération avec la finalisation de nombreux projets en cours dont la future Maison Départementale de la Pêche et de la Nature et le changement de siège social, mais aussi les documents cadres que sont le SDDL (Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche) et le PDPG (Plan Départemental de Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles).



De gauche à droite : Vincent Garnier, nouveau directeur ; Roland Cabane, président et Eric Murgue. ©Sylver Biscarat, FDAAPPMA 42

## 3 questions à Vincent Garnier, nouveau directeur à la Fédération de Pêche de la Loire



### • POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER EN QUELQUES MOTS ?

Je suis salarié de la Fédération depuis 2001. A l'époque, j'arrivais d'une autre région de France et découvrais avec plaisir ce département si diversifié, entre plaines et monts. Petit à petit, j'ai appris à connaître le département, les bénévoles, les partenaires... Aujourd'hui, je connais bien la structuration du réseau associatif pêche dans la Loire, les AAPPMA, les associations de pêche spécialisées, les partenaires comme les marchands d'articles de pêche. Je suis « reconnu » dans le milieu de la pêche ligérienne et je pense être largement apprécié pour mes valeurs humaines et mes compétences professionnelles. J'ai évolué au sein de la structure et j'ai connu une grande partie de l'évolution de la Fédération : de la mise en place de grands projets comme la vente des cartes de pêche par internet, le développement d'outils pour gérer les conventions de droits de pêche jusqu'à la structuration d'un réseau d'animations avec de nombreux partenaires. Le travail a été extrêmement enrichissant au fil des années. Je suis flatté de la proposition qui m'a été faite et de la confiance qui m'est accordée par le Conseil d'Administration pour diriger la Fédération. L'aventure se poursuit désormais avec de nouvelles missions et de beaux challenges.

### • QUELS SONT LES POINTS FORTS DE LA FÉDÉRATION ?

Lorsque je suis arrivé en 2001, la Fédération employait 5 personnes. Avec l'actuel responsable du service technique, nous réalisons à l'époque des études avec les moyens humains et matériels qui étaient les nôtres. Aujourd'hui, nous sommes 12 salariés, et nos missions se sont largement diversifiées. Nous sommes reconnus pour la qualité du travail technique que nous fournissons, notre niveau d'expertise sur les milieux. Par exemple, nous administrons le réseau de suivi de la qualité des eaux depuis plus de 20 ans en relation étroite avec le Conseil Départemental de la Loire qui est un partenaire historique et essentiel de notre association. Avec humilité, je pense que nous pouvons être fiers de ce travail accompli et fiers du niveau de reconnaissance que nous portent les instances. Cela est également lié au travail « dans l'ombre » des bénévoles.

Nous inventorions plus de 120 stations par an en réalisant des pêches électriques pour suivre les peuplements piscicoles de nos cours d'eau. Nous mettons en œuvre des actions de protection des milieux aquatiques, réalisons des travaux en cours d'eau pour préserver les espèces comme l'écrevisse à pattes blanches. Nous réalisons des dizaines d'animations de découverte de la pêche par an, de nombreuses actions de sensibilisation auprès des scolaires en partenariat avec les structures animatrices de contrats de rivière.

Nous essayons de communiquer au mieux, régulièrement, avec des supports plus modernes. Nous essayons de progresser sur tous les plans au fil des ans. Et nous essayons de garder une dynamique de projets, d'innovation, en lien étroit avec les AAPPMA et les partenaires.

Tout ce travail se réalise grâce à un engagement fort des élus de la Fédération, du Conseil d'Administration qui, et c'est essentiel de le souligner, travaille chaque jour en participant à des réunions, en siégeant dans des instances pour toujours défendre les milieux aquatiques et l'intérêt de la pêche.

Enfin, j'aurais un dernier mot pour l'équipe salariée de la fédération, jeune, dynamique, motivée, passionnée... En un mot : investie ! Et c'est une grande force pour notre structure. Nous réalisons un bon travail et, bien que tout ne soit pas parfait bien sûr, je sais que notre fédération est reconnue à l'échelle nationale comme étant l'une des plus dynamiques.

### • UN DERNIER MOT ?

Nous venons de vivre un été 2022 très compliqué, avec une sécheresse extrême associée à des épisodes de canicules à répétition. Nos milieux ont souffert et souffrent encore. Plus que jamais, nous avons besoin du soutien des pêcheurs. Les pêcheurs, lorsqu'ils achètent leur carte de pêche, adhèrent à une AAPPMA et c'est essentiel de bien le faire savoir. Ces 33 AAPPMA sont elles même adhérentes de notre fédération. L'achat d'une carte de pêche peut ainsi être perçu comme un acte militant, un véritable engagement pour défendre et protéger les milieux aquatiques. C'est un combat difficile parfois, souvent même, mais nous ne nous résignerons pas et nous avons besoin du soutien le plus large possible.

Je remercie les pêcheurs qui nous soutiennent et continueront, je l'espère, à nous soutenir en 2023.

# La fédération de pêche vous informe

## Profitez du loisir pêche en fin de saison avec la carte « Personne majeure – Offre d'automne » à moins 50% !

Du 1<sup>er</sup> septembre au 15 décembre 2022, votre carte de pêche "Personne majeure - Offre d'automne" à moins 50% en cette seconde partie d'année !

Il ne s'agit pas d'une nouvelle carte, mais d'une réduction de 50% appliquée sur le montant global de la carte annuelle « Personne majeure ». La carte ainsi délivrée vous donne l'accès au loisir pêche dans les mêmes conditions de pratique que la carte concernée, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2022.

Connectez-vous sur [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr) ou renseignez-vous auprès de votre dépositaire habituel.



## Ouverture Réservoir Mouche Usson-en-Forez : samedi 24 septembre 2022 !

L'automne arrive et l'heure de la pêche à la mouche des salmonidés en réservoir approche à grands pas ! Pour cela, nous avons PLUSIEURS INFORMATIONS IMPORTANTES à vous transmettre :

**La saison 2022/2023 ne débutera qu'avec un seul réservoir, celui d'Usson-en-Forez.**

En raison d'opérations techniques menées par la municipalité sur le réservoir de Noirétable, la saison ne débutera pas tout de suite. A ce jour nous ne connaissons pas la durée précise de ces opérations mais nous vous informerons très rapidement lorsqu'une date de fin de travaux sera connue et nous ferons le maximum pour ouvrir très rapidement le réservoir.

**Nouveau point de vente de tickets papiers pour le réservoir d'Usson-en-Forez !** Nous avons bien entendu vos demandes concernant vos préférences d'achat de tickets papiers et nous avons le plaisir de vous informer qu'à partir de cette année vous avez la possibilité d'acheter vos tickets de pêche à ces 2 adresses :

Tabac Presse, place de l'église à Usson-en-Forez, ouvert 7 jours sur 7, de 7h à 12h30 et de 14h à 19h, sauf le jeudi et le dimanche après-midi et les jours fériés.

Bar « Le Quelque part », 12 avenue Paul Doumer 42 380 ST BONNET LE CHÂTEAU ATTENTION - fermeture annuelle jusqu'au 02 octobre 2022.

Et toujours en ligne via notre module de réservation : <https://reserv.peche42.fr/>

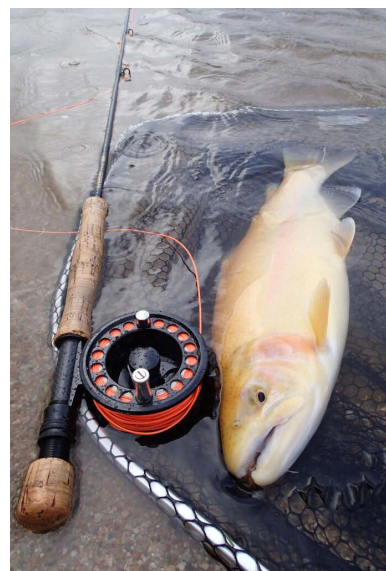
Nous travaillons activement afin que le réservoir d'Usson-en-Forez vous accueille dans les meilleures conditions. Pour cela, la qualité et la quantité des poissons déversés sera dans la continuité de ce que nous avons réalisé au cours des années précédentes et les abords du plan d'eau sont en cours d'aménagement afin de faciliter la pratique de la pêche à la mouche.

Compte tenu de l'augmentation du prix de production des poissons et de notre souhait de ne pas réduire la qualité de pêche (déversements moins importants) le prix des tickets de pêche pour les réservoirs sont modifiés :

Ticket journée : 27 euros

Ticket 1/2 journée : 19 euros

Vous pouvez bien entendu retrouver toute la réglementation en [cliquant ici](#). Nous vous souhaitons à tous une belle saison en réservoir avec le maximum de plaisir et de bons moments au bord de l'eau.



© S. CORRE

## Le suivi hydrologique des rivières en période estivale : c'est quoi ?

Au printemps 2021, la Fédération de pêche de la Loire a mis en place un réseau de suivi de certaines rivières du département pour la période estivale, en vue de mieux connaître l'évolution de leur état au cours de l'étiage. Ce réseau s'inspire du travail mené par l'Etablissement Public Dordogne, qui a mis en place un très vaste réseau de suivi sur tout son territoire.



Evolution de la Coise à Saint-Galmier de fin juin à fin août 2022.



Dispositif de mesure sur la Durèze, à Chagnon.

Les stations de suivi ont été choisies avec les structures gestionnaires des rivières concernées. Ce sont les techniciens de ces structures qui réalisent les mesures nécessaires, en général une fois par semaine. La Fédération de pêche coordonne le réseau et centralise les données afin qu'elles puissent nourrir les réflexions du comité de gestion de la ressource du département, qui est notamment amené à prendre des restrictions d'usages de l'eau lorsque l'état des ressources le justifie.

### En 2022, 5 cours d'eau ont été suivis :

- Durèze (affluent Gier), suivi par Saint-Etienne Métropole
- Bernand et Toranche, suivis par le Syndicat Mixte d'aménagement et d'entretien de la Loire et de la Toranche
- Déôme, suivie par le Syndicat des Trois Rivières
- La Coise, suivie par le Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Aménagement de la Coise

Le suivi mis en place en 2021 sur le Bonson par Loire Forez Agglomération n'a pour le moment pas été reconduit en 2022, car l'expérience de 2021 a montré qu'il était nécessaire de choisir une autre station de suivi.

Les mesures et observations effectuées portent principalement sur la vitesse d'écoulement de l'eau, la surface mouillée, la température, l'état des organismes aquatiques. L'observateur effectue en outre une photographie du cours d'eau, si possible toujours sous le même angle, ce qui permet à tous les acteurs de percevoir ces évolutions. Le suivi de 2022, mené sur une année particulièrement sèche sur l'ensemble du département (c'est la 2ème année la moins arrosée depuis 1959, après l'année 1976), permet de voir les différences de réponse des rivières dans ces conditions. Par exemple, les durées d'assecs sont variables sur des cours d'eau géographiquement proches : l'eau est revenue dans le Bernand à la mi-août, alors que la Toranche est toujours à sec depuis début juillet. Ou encore, sur la Coise, à niveau d'eau similaire, la qualité de l'eau s'est soudainement dégradée début août, en raison de l'existence de rejets dans le cours d'eau.

Au fur et à mesure des retours d'expérience, nous serons mieux en mesure de comprendre comment réagissent ces cours d'eau.

# La fédération de pêche vous informe

## Le suivi thermique des rivières pour le PNR du Pilat dans le cadre du suivi du réchauffement climatique

La température de l'eau est un facteur clé de la répartition et de la biologie des espèces piscicoles en particulier celles sténothermes (gamme de préférence thermique limitée) d'eau froide comme la truite, le chabot et la lamproie de planer.

Dans le cadre d'un partenariat entre la FDPPMA42 et le PNR du Pilat, 15 sondes thermiques enregistreuses ont été déployées en juin 2022 sur le réseau hydrographique du parc Naturel régional du Pilat. Financées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ces sondes, dont le modèle a été validé par l'OFB pour le suivi thermique national, mesurent la température de l'eau toutes les heures soit plus de 8700 mesures /an.

Ces données compléteront celles déjà acquises depuis 2009 sur près de 60 sites du réseau départemental de suivi thermique des rivières sur le long terme.

+ d'infos : <http://rivieres.loire.fr/>



Sonde RSTH



## Réalisation d'animation grand public dans le cadre du Contrat Vert et Bleu avec Roannais Agglomération

Comme chaque année, la Fédération de Pêche de la Loire réalise des animations Grand Public dans le cadre du Contrat vert et bleu porté par Roannais Agglomération.

Nous avons donc réalisé, les 18 et 26 juillet et 18 août 2022, des visites de la passe à poissons sur le barrage de Roanne avec la collaboration de LOGRAMI (Loire Grands Migrateurs) suivies de descente en canoë afin de découvrir les richesses du fleuve Loire.

Dans le même cadre, nous réalisons la dernière animation Grand Public, le jeudi 6 octobre à 9h00 au niveau du parc Beaulieu à Riorges. Au programme, suivi des jeunes saumons par pêche électrique avec LOGRAMI. On vous accueille avec plaisir pour assister à cet inventaire !

Renseignements : [sylver.biscarat@federationpeche42.fr](mailto:sylver.biscarat@federationpeche42.fr)



Visite de la station de comptage de la passe à poisson

© Sylver BISCARAT - FDAAPPMA 42



Découverte du fleuve Loire en canoë.

© Sylver BISCARAT - FDAAPPMA 42

## Zoom sur : la mise en défens du ruisseau du Sagnat en faveur des écrevisses à pieds blancs

L'écrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*, L.) est une espèce patrimoniale fortement pollu-sensible. C'est donc un excellent bioindicateur de la qualité des eaux. Elle est menacée et en forte régression sur l'ensemble du territoire français. Il est donc primordial de protéger les populations existantes afin d'assurer le maintien de l'espèce.

Dans le cadre du Plan de Gestion de l'AAPPMA de la truite du Haut Lignon Forézien, des travaux de préservation des ruisseaux de tête de bassin versant ont été engagés et plus particulièrement les secteurs qui abritent encore une population d'écrevisses à pieds blancs.

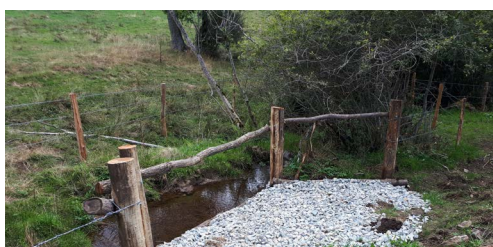
Ici, le ruisseau du Sagnat, affluent du Lignon du Forez est localisé sur la commune de Chalmazel-Jeansagière. Ce petit cours d'eau était soumis à un piétinement bovin qui impactait les berges ainsi que la qualité des eaux (matières en suspension, colmatage et apport de matières fécales dans le cours d'eau), avec des conséquences néfastes pour les populations d'écrevisses à pied blancs et de truites fario.

Pour cela l'AAPPMA et la Fédération ont engagé une démarche de négociation auprès des propriétaires riverains et des exploitants agricoles sur près de 1 km de cours d'eau afin d'obtenir les accords afin de réaliser différents travaux : **entretien de la végétation bordure, enrochement d'une niche d'érosion, pose de clôtures sur 1000 mètres, création de 5 abreuvoirs et de 4 passages à gués, réfection d'un passage par une demi-buse PEHD.**

Ces travaux ont été réalisés durant le mois d'août par l'entreprise Société de Travaux d'Environnement et l'ensemble est financé par la Fédération de pêche Nationale, la Fédération de pêche de la Loire, l'AAPPMA La Truite du Haut Lignon Forézien, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le département de la Loire.



Réalisation d'un passage à gué © FDAAPPMA 42



Réalisation d'un abreuvoir © FDAAPPMA 42



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**Loire**  
LE DÉPARTEMENT

## Agenda

Jeudi

06/10  
à  
9h00

Animation « inventaire saumons du renaison »  
Parc Beaulieu à Riorges

Du

20/01  
ou  
22/01

CNPL 2023 - Carrefour National Pêche et Loisirs à Clermont-Ferrand



Samedi

08/10

Assemblée Générale Exceptionnelle de la FDAAPPMA42, réunion des Présidents des AAPPMA

Les

25 &  
26/02

SANAMA 2023  
Salon de Pêche à la Mouche à Saint-Etienne



Rédaction et photos :  
Fédération de pêche de la Loire

Conception :  
ARPARA

Association Régionale de Pêche Auvergne - Rhône-Alpes

Newsletter trimestrielle / Tous droits réservés

avec le soutien de



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes